

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 78 (1951)

Heft: 3

Artikel: Notre concours : à quoi rêve Mélanie ?

Autor: Saladin, Nancy / Hornung, Marguerite / Rieben, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La langue française en face de la langue provençale et des dialectes rhodaniens

Tel fut le sujet largement traité devant l'Académie rhodanienne à Genève, le 28 octobre.

Il faut dire que Me Marcel Guinand, président, dirige les débats avec une courtoisie et une impartialité qui met chacun à l'aise.

Comme dans chacune des séances, il est assisté d'un actif petit état-major où Mme Colomb, porteuse de fréquents messages, va et vient de son pas léger, tandis que M. le chancelier Chevassus, vigilant et infatigable, a toujours au moment précis, les documents nécessaires.

Nous voulons, pour l'instant, nous borner à dire qu'il s'agissait de déterminer si les dialectes peuvent nuire à la langue française. On entendit tour à tour, M. A. Malche, professeur à la Faculté des lettres de Genève, ancien chef du Département de l'instruction publique, M. Lapraz, ancien professeur à Thonon (vous le connaissez),

M. Paul Franciole, sélibre à Montrigand, M. Jean Nicollier, rédacteur à la Gazette de Lausanne, et le grand défenseur du provençal, M. Frédéric Mistral de Maillane, qui avait ouvert la séance par une brillante conférence sur le voyage que fit en Suisse, son oncle, le grand poète de la Provence.

Votre serviteur, ajoutons-le, invité à faire entendre son opinion et à communiquer ses expériences, a eu l'honneur de représenter notre mouvement vaudois.

Les assistants eurent, en outre, le privilège d'entendre aussi l'opinion pondérée et clairvoyante de M. V.-L. Saulnier, professeur à la Sorbonne.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette audience. Disons seulement que la cause des dialectes sort honorée et vivifiée par tout ce qui fut dit. H. K.

Notre concours : A QUOI RÊVE MÉLANIE ?

Bravo ! c'est une vingtaine d'envois que nous avons reçus pour le concours de « Mélanie ». Curieux, pas un concurrent ne s'est demandé tout d'abord qui était « Mélanie » : la vache ou celle qui la garde ?

En revanche, quelques-uns s'inspirant sans doute de la « Vache qui parle du Comptoir » lui ont donné la parole.

Le palmarès

Envoy de Mme Nancy Saladin (1^{er} prix, 10 fr.) :
Mélanie est allée à l'abbaye. En rentrant, son promis lui a dit :

— *Vois-tu, Mélanie, notre vie sera aussi douce que tes bras !...*

Ce matin, elle est inquiète. Après la traite, elle s'assied sur une botte de paille, près de sa vache, passe ses doigts sur son bras, et murmure :

— *C'est sûr, ma peau est douce...*

— *Oui, dit doucement la vache, mais il y a la main, au bout !!!*

Envoi de M. G. Rieben (2^e prix, 5 fr.) :

La Mélanie : Jean-Louis ne m'aime plus, parce qu'il dit que j'exagère dans tout ce que je raconte...

La vache : Alors, dis-lui ton âge !!!

Envoi de Mme Marguerite Hornung (3^e prix, 5 fr.) :

*Mélanie pense à la bête
qui vient de lui piquer le bras.*

— Mélanie a très peu de tête —

*Et, assise sur l'herbe, en tas,
elle regarde son enflure*

*et s'étonne, qu'un petit insecte
puisse infliger telle piqûre !*

*Elle observe, en penchant la tête
la marque rouge du venin...*

— Et la vache en oublie le foin... !

Envoi de M. Ls Crisinel (4^e prix, 1 abonnement transmissible) :

La Mélanie, jeune fille venue du canton de Berne pour apprendre le français dans un village du Gros de Vaud, était un jour assise sur un tas de foin à côté d'un veau qui la regardait avec un air de compassion.

Cette pauvre Mélanie rêvait à la maison paternelle qu'elle avait quittée il y avait de cela deux mois. Elle ne se plaignait pas des gens qui l'avaient adoptée, au contraire, le fils du patron la regardait avec des yeux amoureux et, comme il savait la langue allemande, il lui avait fait une déclaration d'amour de sorte. Mélanie en a été toute remuée et c'est ce qui l'a fait rêver.

Envoi de Lo Frédon, Alfred de Siebenthal (5^e prix, 1 abonnement transmissible) :

Ma poura Mélanie te pzunjo dè tôt mon tieu : Ache dzouna perdré toun hômo tant dzunti, tant bravo et tant reschpecta dè tot lo mondo, avoi kau tou fajai tant bon mainadzo et reschta choletta avoi dou petiout jupfants ou bri. Ta vatze que t'amé gro épravué dè tè konchola.

Mâ tou t'aperchai tiè chi maleu nè tiè padazi : tou moujè dza à oun autre prétenant que fût oun ami d'unfenché, pourchi pê toun idée, lè pas bon dè reschta choletta ache dzouna ! Et quand lo tun nair charet pacha, tè faut pas héjita dè fère oun accordairon po réalija ton chondzo dè hue.

(traduction)

Ma pauvre Mélanie, je te plains de tout mon cœur : Si jeune, perdre ton mari tant gentil, tant brave, tant respecté de tout le monde, avec lequel tu faisais si bon ménage. Et rester seule avec deux petits enfants au berceau. Ta vache qui t'aime essaie de te consoler.

Mais tu t'aperçois que ce malheur n'est que de passage, tu penses déjà à un autre prétenant qui fut un ami d'enfance. Poursuis seulement ton idée : il n'est pas bon de rester seule, si jeune ! Et quand les temps sombres seront passés, n'hésite pas à réaliser ton rêve d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le jury a décidé de récompenser les concurrents dont les noms suivent par un abonnement transmissible : *M. Samuel Gander, Les Granges, Château-d'Oex.*

*M. Charles Montandon, Les Boverattes, Pully.
Mme Karlen-Cottier, Les Bossons, Château-d'Oex.*

Mme J. Barraud-Eberlé, Les Noisetiers, Bussigny.

M. R. Corbaz, route de Cossenay 33, Prilly.

Mme L. Jacquier, Saint-Sulpice.

M. A. M.-M. (qui voudra bien donner son adresse) Orbe.

Le *Nouveau Conte* ouvrira un nouveau concours du même genre au mois de décembre.

MOTS CROISÉS

Résultats du concours d'octobre

Cette fois-ci, la grande majorité des grilles reçues contenaient une erreur. Nous en avons décompté plus d'une trentaine... Oh ! Oh ! Et savez-vous sur quelle définition de « bons Vaudois » se sont... cassé le nez ? Non !... « joue souvent le premier rôle dans une tournée ? » Incroyable, mais vrai !

D'aucuns ont mis *bour, four, roue, cout, coup, mime, dame, aime...* Et le *DEMI*, alors quoi, n'est-ce pas lui qui « joue souvent le premier rôle dans une « tournée » !...

La définition « provoque un froid dans le ménage » (frigo) mit également bien des ménages en chaleur.

Mais n'est-ce pas justement la difficulté et l'« esprit » inimitable dans lesquels sont conçues ces définitions qui font tout le charme de nos « Jeux de mots croisés » ?

Voici donc les neuf gagnants (avec félicitations du jury) :

M. Georges Schneider, notaire, à Moudon.

Mme Emile Weber-Jaquier, Essertines-sur-Rolle.

M. Pierre-François Etter, Béthusy 7, Lausanne.

M. Ed. Mottier, Chesières.

M. Jacques Faucherre, Moudon.

Mme J. Corboz, av. Vinet 22, Lausanne.

M. Paul Colomb, av. Jolimont 5, Lausanne.

M. Paul Clerc, ch. de Villard 17, Lausanne.

M. Jean Landry, Aubépines 37, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser ceux qui enverront la grille ci-après, remplie correctement, d'ici le 30 novembre, dernier délai.